



CONSEIL D'ADMINISTRATION
18 mars 2013

DELIBERATION N° 2013-...

Approbation du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée Nice Méridia

- Vu le décret n° 2008-229 du 7 mars 2008 inscrivant les opérations d'aménagement de la Plaine du Var parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R. 121-4-1 du code de l'urbanisme,
- Vu le décret n° 2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement de la plaine du Var,
- Vu l'arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 29 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'EPA Plaine du Var en la personne de M. Xavier HEMEURY, à compter du 2 avril 2012,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 19 décembre 2011 adoptant le projet de territoire de l'Eco-Vallée,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 19 décembre 2011 adoptant le protocole de partenariat 2011-2026, et sa signature officielle le 12 mars 2012,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 19 décembre 2011 autorisant le Directeur Général à saisir la Ville de Nice pour avis sur les modalités de concertation proposées,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Nice en date du 25 juin 2012 donnant son avis sur les modalités de concertation proposées par l'EPA,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 20 juillet 2012 approuvant le lancement, les modalités et les objectifs de la concertation de l'opération d'aménagement de Nice Méridia engagée en application de l'article L300-2 du code de l'urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 7 janvier 2013 approuvant le bilan de la concertation préalable relative au projet de Zone d'Aménagement Concerté Nice Méridia et chargeant le directeur général d'établir le dossier de création de ZAC,

Vu le rapport de présentation établi aux fins du présent Conseil d'administration et annexé à la présente délibération,

Vu le projet de dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté Nice Méridia annexé à la présente délibération,

Vu Vu les débats en séances,

Le Conseil d'Administration :

- Approuve le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté Nice Méridia

- Donne tous pouvoirs au directeur général pour engager la procédure d'instruction administrative du dossier de création, l'élaboration du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et la préparation du dossier de réalisation

Le Président du Conseil d'Administration

Christian TORDO

Annexes :

- 1 Rapport de présentation
- 2 Dossier de création de la ZAC Nice Méridia